



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

agressions sexuelles

Question écrite n° 107143

Texte de la question

M. Christian Vanneste attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur la question du suivi des pédophiles. Différentes études ont estimé le taux de récidive chez les pédophiles à environ 37 %, alors que ces derniers sont suivis par des psychologues. Encore une fois, en avril 2011, une nouvelle affaire relance le débat du suivi socio judiciaire des pédophiles à la sortie de prison. Dans cette affaire, le pédophile récidiviste est mis en examen pour séquestration, enlèvement, viol et agression sexuelle sur mineure de moins de 15 ans. Quelques heures avant l'agression, il avait eu un rendez-vous avec son psychologue dans le cadre du suivi socio judiciaire. Selon les psychologues, les récidives sont dues au manque de formation des médecins et des psychologues. Il aimerait savoir si des formations vont être mises en place pour les médecins et les psychologues et quelles mesures le Gouvernement va prendre à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107143

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mai 2011, page 4413

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)